Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 39

Artikel: Noblesse et roture : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182403

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sur la litière étendue sous lui. Il y a quatre mois cependant, Guillemot revint et allongea la chaîne. C'est là que ce malheureux a passé trois années et subi des hivers rigoureux, notamment celui de 1870-1871.

La femme Le Gouallec portait quelquefois à son fils des gâteaux ou du pain blanc, mais ses sentiments maternels ne l'ont pas déterminée à faire davantage pour lui : c'est avec son consentement, dit-elle, qu'il avait été enchaîné ; et, il y a environ quatre mois, Guillemot ayant voulu le détacher, elle s'y était vivement opposée. »

A l'audition des témoins, tout l'intérêt se concentre sur celle du pauvre Albin Le Gouallec. Il a été conduit à l'audience en voiture et il s'avance dans la salle, soutenu et presque porté par les infirmiers de l'hôpital. Assis au milieu de l'auditoire, il est en proie à une convulsion nerveuse des deux mâchoires, et les paroles ne sortent de sa bouche que par saccades, par moment avec volubilité et dans d'autres avec une lenteur fatigante.

Une lueur d'intelligence éclaire ses réponses et il répète sa déposition devant M. le juge d'instruction avec cette fidélité de mémoire sur tous les détails de sa séquestration qui ne lui a jamais fait défaut. L'émotion est au comble quand il raconte avec une certaine complaisance comment il avait apprivoisé en quelque sorte un porc, son compagnon, sur son lit de fumier, et les services que lui rendait cet animal, soins que lui refusaient ses parents. Mais bientôt ses idées se sont troublées et il a fallu lui faire quitter la salle.

Un progrès réel a été constaté cette année dans l'observation de la police du jeûne fédéral.

Les mesures prises pour attirer au culte les populations et les convier au jeûne et à la prière réussissent de mieux en mieux. Le recueillement religieux de plusieurs milliers de personnes s'est fait en chemin de fer ou en bateaux à vapeur dans le but de donner plus de mouvement, plus d'élan à la dévotion. — La veille, les cafés et cabarets furent fermés sur la rue, dès quatre heures de l'après-midi, mais dans plusieurs on eut soin, par mesure d'hygiène et pour laisser libre cours à la circulation de l'air et des gens altérés, d'ouvrir la porte du fond. Une pareille précaution donna beaucoup de vie à l'intérieur où les joueurs de cartes et les amateurs de petit blanc s'en donnaient à cœur joie. Comme il était bon le vin de ce jour là ! comme on s'empressait de vider son verre, encore sous l'impression des rigueurs du passé où l'on ne fermait pas seulement la devanture, mais aussi la porte du fond !

Donc, la liberté nous revient à grands pas ; nous n'avons plus qu'une chose à désirer, pour l'an prochain ; c'est l'obligation imposée à tout marchand de vin de placer sous son enseigne cet écriteau :

Fermé pour cause de jeûne. On est prié de passer par l'allée.

Noblesse et roture.

IV

M. de Rosenau rencontra Mlle Flora sur l'escalier.

— Venez-vous de chez papa, demanda-t-elle, étonnée de voir un homme de cette importance dans la maison.

— Non Mademoiselle, je viens de chez M. Bruno, notre cher directeur de musique. Je tenais à lui apprendre à ne plus se montrer réservé ni fier vis-à-vis de ses amis. Adieu Mademoiselle, je suis pressé. Bien des compliments de ma part à Monsieur votre père et à Madame votre mère.

Voilà qui me confond, se dit Flora. Monsieur le président de Rosenau, dont les plus grands du royaume recherchent l'amitié, vient rendre visite à ce jeune homme obscur. Est-ce un rêve? Faut-il que je sois constamment témoin des triomphes de ce Bruno?

Flora n'était pas au bout de ses peines, et le hasard, s'il y en avait un, prenait un malin plaisir de la mettre en parallèle avec son roturier de cousin.

On avait recouru à un moyen qui devait établir une distance infranchissable entre les nobles demoiselles et le roturier cousin. L'équitation est un plaisir de riches. Sur ce terrain on ne pouvait rencontrer Bruno. — Quelques semaines après la visite du président, Flora, accompagnée du comte de Boxdorf et de deux Anglais avec leurs sœurs, entreprit une course à cheval, en dehors des murs de la capitale.

M. de Schœnfeld étant général de cavalerie, avait tous les moyens de fournir, sans beaucoup de frais, des chevaux à Mademoiselle sa fille qui pouvait ainsi marcher de pair avec les dames anglaises.

Une fois hors des murs de la ville, nos six personnages firent prendre à leurs chevaux cette espèce de galop qu'on appelle l'amble ; et ici, nos Messieurs n'épargnèrent pas les plaisanteries à leurs dames lancées hors de selle à chaque saut de leur monture.

Tout d'un coup, une volée de faisans qui se trouvaient dans un champ voisin prit son essor. Cet oiseau fort craintif produit, lorsqu'il prend son vol, un bruit de nature particulière et si effrayant, que le voyageur ressaute, absolument comme lorsqu'un âne se met inopinément à braire à ses côtés. Le cheval de Flora s'emporta, il fit une série de bonds désordonnés qui lancèrent la demoiselle sur la route, où elle resta évanouie.

Avant que ses compagnons eussent pu descendre de selle et venir à son secours, on vit accourir d'un champ voisin un arpenteur occupé à dresser un plan. Il saisit Flora à bras le corps, la porta au bord de la chaussée où il l'assit le dos appuyé contre un poteau indicateur. Alors arrivèrent ces Messieurs et ces dames qui lui frottèrent les tempes avec de l'eau de Cologne, lui firent respirer des sels et nettoyèrent sa longue robe flottante. Lorsque Flora revint à elle et qu'elle ouvrit les yeux, son premier regard tomba sur l'arpenteur qui lui rapportait son chapeau cylindre avec le chignon qui y était fixé. Elle reconnut en lui l'odieux cousin Bruno.

Le visage de la noble demoiselle devint pourpre d'indignation, elle détourna aussitôt ses regards pour les fixer sur le comte de Boxdorf qui lui demanda si elle était blessée.

Flora fit de la tête signe que non, puis elle se releva avec l'aide de ses compagnons de plaisir. Quant à Bruno, il était retourné à son ouvrage et suivit, d'un œil pensif, la société qui reprenait le chemin de la ville.

Quelques jours plus tard, le général rentrant à la maison dit à Madame son épouse : Songe donc Amélie, à ce qui vient de m'arriver. J'ai vu venir à ma rencontre mon sergent Richter, à cheval en compagnie d'un jeune homme fort bien mis, ce dernier montait un magnifique alezan doré. J'arrêtai mon cheval, et, regardant avec toute mon attention l'alezan, je m'écriai : voilà un superbe animal, qui vaut au moins ses 150 louis. Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre une voix bien connue me répondre : « Je ne sais pas, Monsieur le général, ce qu'il peut valoir. Il appartient à Monsieur le baron de Streitberg, qui l'a confié à mon maître d'équitation, M. Richter, pour le dresser. »

Celui qui me parlait ainsi était ni plus ni moins que mon neveu Bruno en personne. Il montait son alezan avec tout l'aplomb d'un cavalier accompli, et dans le costume d'un riche dandy.

— Mille bombes ! m'écriai-je, tu fais de l'équitation ? qui t'en procure les moyens ?

— C'est bien simple ! Je donne des leçons de calcul et de calligraphie à Monsieur le sergent qui, en retour, m'apprend à monter à cheval. (*A suivre.*)

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.